



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 54400

Texte de la question

M. Henri Nayrou attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la situation délicate des artisans taxis et des professionnels du transport assis professionnalisés. À l'heure de la réforme de l'assurance maladie, les interventions et prestations de tous les acteurs du système de santé et d'accès aux soins sont analysées. Ainsi, les transporteurs de malades assis VSL et taxis font l'objet de remises en cause. En conséquence, ces derniers s'inquiètent de l'ouverture éventuelle du transport de malades à des opérateurs ne présentant ni les qualifications ni le professionnalisme des VSL et des taxis, du risque de difficultés d'accès aux soins des personnes les plus démunies et des menaces économiques sur un secteur professionnel déjà fragile. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Henri Nayrou](#)

Circonscription : Ariège (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54400

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2004, page 10401